

L'alternance : une autre manière de se former !

Conférence du 10/02/2021 - JPO IUT



NICE CÔTE D'AZUR

UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR



Qu'est ce que l'alternance ?

Aujourd'hui la plupart des BUT et des Licences Professionnelles peuvent être préparés en alternance.

- **Deux types de contrat :**
 - contrat d'apprentissage,
 - contrat de professionnalisation
- La formation se déroule en temps partagé entre l'IUT et l'entreprise.
- **L'alternant est salarié** de l'entreprise avec les mêmes droits et devoirs que les autres salariés (congrés payés, retraite, sécurité sociale...).
- Le diplôme délivré est équivalent à celui de la formation traditionnelle sans aucune distinction.

Le contrat d'apprentissage

- **Public :**
 - Titulaires d'un Bac pour le BUT ou Bac+2 pour une LP
 - Jeunes de 16 à 29 ans et les plus de 29 ans, reconnus travailleurs handicapés ou ayant effectué leur Bac+2 en apprentissage.
- **Durée :** égale à la période de préparation du diplôme (et incluant la date de jury de fin de formation).
- **Période d'essai:** 45 premiers jours (consécutifs ou non) de présence effective en entreprise.
- **Dans l'entreprise,** le maître d'apprentissage est directement responsable de la formation professionnelle de l'apprenti.
- **À l'IUT,** le tuteur est nommé pour suivre l'apprenti en formation
- Les formations en apprentissage sont habilitées et portées par les **Centres de Formations d'Apprentis** partenaires de l'IUT (**CFA Formasup-Epure Méditerranée et CFA DIFCAM**)

Rémunération en apprentissage

Situation	16 à 17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et plus
1 ^{ère} année	27% du Smic, soit 419,74 €	43% du Smic, soit 668,47 €	Salaire le + élevé entre 53% du Smic, soit 823,93 € et 53% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage	100% du Smic Salaire le + élevé entre le <u>Smic</u> (1 554,58 €) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage
2 ^{ème} année	39% du Smic, soit 606,29 €	51% du Smic, soit 792,84 €	Salaire le + élevé entre 61% du Smic, soit 948,30 € et 61% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage	100% du Smic Salaire le + élevé entre le <u>Smic</u> (1 554,58 €) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage
3 ^{ème} année	55% du Smic, soit 855,02 €	67% du Smic, soit 1 041,57 €	Salaire le + élevé entre 78% du Smic, soit 1 212,58 € et 78% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage	100% du Smic Salaire le + élevé entre le <u>Smic</u> (1 554,58 €) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage

Le contrat de professionnalisation

- **Public :**
 - Jeunes de 18 à 25 ans,
 - + de 26 ans, demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi
 - Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), de l'Allocation Spécifique de Solidarité (ASS), de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) ou d'un Contrat Unique d'Insertion (CUI).
- **Durée :** égale à la période de préparation du diplôme (et incluant la date de jury de fin de formation)
- **Période d'essai :** 1 mois
- **Dans l'entreprise,** le tuteur met en œuvre les actions de professionnalisation et participe à l'évaluation de l'alternant
- **À l'IUT,** un enseignant tuteur est nommé pour suivre l'alternant en formation.

Rémunération en contrat de professionnalisation

Une rémunération de base minimum s'applique aux titulaires d'un titre ou diplôme non professionnel de niveau bac (**le titulaire d'un bac général bénéficie de la rémunération de base**)

Elle est majorée si le jeune est titulaire d'un titre ou diplôme à finalité professionnelle égal ou supérieur au niveau bac.

Les majorations liées au passage d'une tranche d'âge à une autre prennent effet à compter du 1er jour du mois suivant la date d'anniversaire de l'alternant

Le montant varie en fonction de l'âge du bénéficiaire et de son niveau de formation initial.

Niveau de formation ou de qualification avant le contrat de professionnalisation			
Age	Titre ou diplôme non professionnel de niveau IV ou titre ou diplôme professionnel inférieur au bac		Titre ou diplôme professionnel égal ou supérieur au bac ou diplôme de l'enseignement supérieur
Moins de 21 ans	Au moins 55 % du SMIC	855.03 €	Au moins 65 % du SMIC 1 010.48 €
21 ans à 25 ans révolus	Au moins 70 % du SMIC	1 088.21 €	Au moins 80 % du SMIC 1 243.67 €
26 ans et plus	Au moins le SMIC ou 85 % du salaire minimum conventionnel de branche si plus favorable		Au moins le SMIC ou 85 % du salaire minimum conventionnel de branche si plus favorable

Des dispositions conventionnelles ou contractuelles peuvent prévoir une rémunération plus favorable pour le salarié.

Les BUT en apprentissage à l'IUT

Dès la 1 ^{ère} année	A partir de la 2 ^{ème} année
BUT Techniques de Commercialisation Nice	BUT Techniques de Commercialisation Cannes
BUT GEA (Nice)	BUT GEII (Nice)
BUT Informatique (Sophia)	BUT R&T (Sophia)
BUT QLIO (Sophia)	BUT Carrières Sociales (Menton)

Licences professionnelles en alternance à l'IUT

Départements	Licences professionnelles (après un Bac +2)
GEA	Management et Gestion des Organisations (MGO)
	Métiers de la Gestion et de la Comptabilité: Responsable de Portefeuille Clients en Cabinet d'Expertise (RPCCE)
TC Nice	Assurance, Banque, Finance: Chargé de Clientèle (ABF)
	Métiers de l'immobilier (IMMO)
	Technico-commercial (TECO)
TC Cannes	Nautisme et Métiers de la Plaisance (NMP)
	Métiers du Tourisme et des Loisirs (MTL) <i>en contrat de professionnalisation</i>
Info-Com (Sophia)	Métiers de la communication : Evènementiel (MCE)
	Métiers de l'information: Métiers du Journalisme et de la Presse (JAV) <i>en contrat de professionnalisation</i>
GEII	Maîtrise de l'Energie, Electricité, Développement Durable (MEEDD)
R&T (Sophia)	Métiers de l'informatique: ASSR - Administration et Virtualisation des Systèmes et des Réseaux (ASUR)
	Métiers de l'informatique: ASSR - Cyberdéfense
Informatique (Sophia)	Métiers de l'informatique: CDTL - Développement d'Applications Mobiles (DAM)
	Métiers de l'informatique: SIGD - Internet des Objets, Technologie, Infrastructure et Applications (IOTIA)
Carrières Sociales (Menton)	Gestion des Structures Sanitaires et Sociales (GESSS)
	Métiers de l'Animation Sociale, Socio-éducative et Socioculturelle (MASSS)
QLIO	Métier de l'Industrie: Gestion de la Production Industrielle (MI GPI)
	Management des Processus Logistiques (MPL)

Le service Relations Entreprises de l'IUT

Les chargées Relations Entreprises aident les futurs alternants à :

- Comprendre les modalités de l'alternance
- Rédiger leur CV
- Préparer les entretiens de recrutement
- Rechercher une entreprise en mettant en place une prospection professionnelle
- Rencontrer des employeurs potentiels (lors de job dating)
- Dialoguer avec l'employeur pendant toute la durée de l'alternance.

Elles proposent des contacts RH et des offres d'emploi aux candidats retenus en formation.

L'équipe des chargées Relations Entreprises



Stéphanie CHERFILS

stephanie.cherfils@univ-
cotedazur.fr

Pour les formations :

BUT CS 2A & 3A
LP GESSS
LP MASSS
BUT R&T 2A & 3A
LP ASSR
DU GRH



Fanny DIDELOT

fanny.didelot@univ-
cotedazur.fr

Pour les formations :

BUT QLIO
LP GPI
LP MPL
LP TECO
LP NMP
LP MTL
LP CE
LP JAV



Morgan JACQ-LAGOUTIÈRE

morgan.jacq-lagoutiere@univ-
cotedazur.fr

Pour les formations :

BUT GEA
LP MGO
LP RPCCE
BUT INFO
LP MI CDTL DAM
LP MI SIGD IOTIA



Anne-Sophie JOUSSEMET

anne-sophie.joussemet@univ-
cotedazur.fr

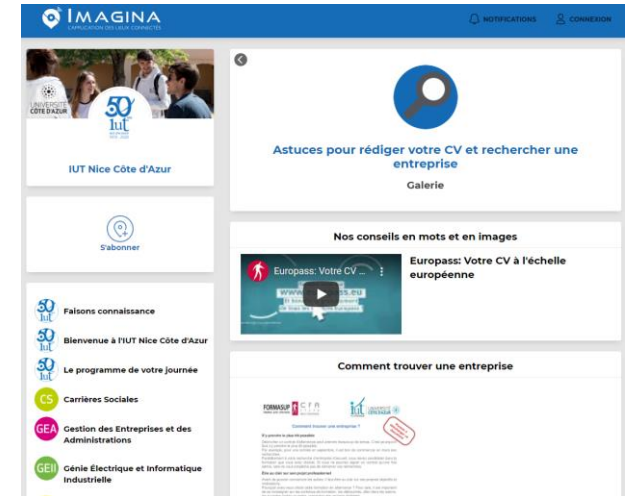
Pour les formations :

BUT TCN
LP IMMO
BUT TCC 2A & 3A
BUT GEII
LP MEEDD

Adressez votre CV aux CRE : pensez à indiquer dans l'objet de votre mail la formation à laquelle vous postulez et à **bien nommer votre CV avec le Nom de la formation et votre NOM.**

La recherche d'entreprise

- Télécharger le guide
- Astuces:
 - S'y prendre le plus tôt possible
 - Être au clair sur son projet et connaître la formation
 - Faire appel à son réseau personnel (parents, famille, amis...)
 - Soigner son image sur Internet (dont son adresse mail et son message de répondeur téléphonique)
 - Organiser ses recherches (faire un tableau de bord pour suivre ses relances...)
 - Travailler son CV et ses lettres de motivation
 - Préparer son entretien d'embauche: bien connaître l'entreprise, la formation, le rythme d'alternance, le type de contrat...



Témoignage



Steve Maïssa · 1er

Apprenti chez Groupe Caisse des Dépôts. Etudiant à l'IUT de Nice en Gestion des Entreprises et Administrations

Nice, Provence-Alpes-Côte d'Azur, France · [73 relations](#) · [Coordonnées](#)

[Message](#) [Plus...](#)

 Groupe Caisse des Dépôts

 Université Nice Sophia Antipolis (membre...)

Les + / - de l'alternance

+	-
Un pied dans la vie active	Adaptation à l'emploi du temps d'alternant (Organisation du travail)
Expérience acquise	
Possibilité de poursuivre au sein de l'entreprise	
Sens des responsabilités / autonomie	
Possibilités de rencontrer d'autres professions	
Rémunération	

Vos questions

Contactez nous :

- iut.relations-entreprises@univ-cotedazur.fr
- 04 97 25 83 48



Stéphanie CHERFILS

stephanie.cherfils@univ-cotedazur.fr



Fanny DIDELOT

fanny.didelot@univ-cotedazur.fr



Morgan JACQ-LAGOUTIÈRE

morgan.jacq-lagoutiere@univ-cotedazur.fr



Anne-Sophie JOUSSEMET

anne-sophie.joussemet@univ-cotedazur.fr